

6 #DOSSIER

PARENTALITÉ

Nul besoin
d'y voir
pour être
parent



11 #SOCIÉTÉ
RÉUSSIR
Son entretien
d'embauche

12 #SOLUTIONS
Bordeaux au bout
des doigts
**BALADE EN
INCLUSION**

SOMMAIRE

4 ÉDITO

7 ACTUALITÉS

13 DOSSIER

Parentalité : nul besoin d'y voir pour être parent

23 SOCIÉTÉ

Les réseaux sociaux : un moyen de communication inclusif ou excluant ?

27 SOCIÉTÉ :

Réussir son entretien d'embauche en connaissant ses droits

31 SOLUTIONS :

Bordeaux au bout des doigts : balade en inclusion

34 SOLUTIONS :

Rango de GoSense : une aide technologique révolutionnaire pour des déplacements en autonomie

37 INTERVIEW

Patrick et Catherine Delacoux : « être parents d'enfants en situation de handicap nous galvanise »

41 ENQUETE DE LECTORAT 2024

Éditeur : Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels.

Association loi 1901.

12, rue de Cursol - 33000 BORDEAUX

Nom du représentant légal : Manuelle MELLADO

Directeur de la publication : Manuelle MELLADO

Rédactrice en chef : Lætitia DAILH

Rédaction : Vanessa BETTRAY, Lætitia DAILH, Camille PONS,
Laura CABASSU, Sophie DORY LAUTREC, Droit Pluriel,
Khaled KHETTAB, Hélène DOREY.

Conception graphique : LVP Global

Enregistrement audio : ECA (Enregistrement à la Carte pour les
Aveugles), délégation des Auxiliaires des Aveugles

Impression : PARAGON

Nombre d'exemplaires : 870 tirages

N° Dépot légal : ISSN 2431-9031 (imprimé) décembre 2015 -
ISSN 2822-7506 (en ligne) juin 2022

Magazine trimestriel

Crédit photo : Shutterstock

EDITO

Au plus près de vos attentes

En décembre 2015 naissait le premier numéro de Lumen.

Bientôt 10 ans que notre magazine Lumen s'engage pour sensibiliser à notre cause : permettre aux personnes aveugles et malvoyantes de vivre une citoyenneté pleine et entière.

Dans l'édito du premier numéro, nous émettions ce souhait : « *Lumen en latin, cela veut dire lumière. C'est aussi une unité de mesure du flux lumineux, c'est-à-dire de la quantité de lumière émise par une source donnée. Notre ambition sera de mériter ce nom et de vous apporter les éclairages dont vous aurez besoin, en faisant la lumière sur les grands sujets de la déficience visuelle afin de vous donner des repères forts et utiles. Gageons ainsi que la quantité de lumens émise sera suffisamment grande pour que ce magazine devienne votre référence et qu'il donne enfin le coup de projecteur qui manque encore à la relation entre déficients visuels et personnes bien voyantes pour oser un dialogue sans tabous et apprendre à bien vivre ensemble dans tous les domaines du quotidien, du travail et de la société. »*

Remplissons-nous correctement notre ambition ? Comment aller encore plus loin, nous améliorer ?

Nous lançons une enquête de lectorat : une occasion pour vous de partager votre avis, vos préoccupations et vos idées. Nous vous invitons à prendre quelques instants pour répondre à nos questions. Vous pouvez compléter le questionnaire en dernière page et nous le renvoyer par voie postale grâce à l'enveloppe T jointe à votre magazine, ou directement en ligne en scannant le QR code. Vos réponses guideront notre travail, nous aideront à mieux comprendre vos besoins et à réaliser un magazine qui réponde pleinement à vos attentes.

Au fil de ces 34 numéros de Lumen, nous avons partagé des récits inspirants, des avancées médicales, nous avons uni nos voix pour défendre l'égalité des chances et l'accès universel à l'éducation, à l'emploi et aux soins pour tous. À vous désormais de nous guider pour vous donner envie de lire et partager encore davantage votre magazine Lumen.

Vanessa Bettray



LUMEN C'EST QUOI ?

Créé par l'Unadev (Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels), ce magazine se destine à tous les acteurs du handicap. Il a pour but d'apporter des informations utiles et des réponses concrètes pour nous aider dans nos actions auprès des personnes aveugles et malvoyantes.

NE PARLONS PLUS DE HANDICAP, PARLONS DE BESOINS CONCRETS ET DE TOUTES LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR Y RÉPONDRE !

ACTUS

Le salon national pour l'emploi des déficients visuels



Vous êtes aveugle ou malvoyant : vous cherchez une formation, un emploi, vous souhaitez évoluer dans votre carrière ?

À l'occasion d'emploiDV2024, informez-vous et développez votre réseau.

Le 3 avril 2024, participez à emploiDV, le salon national pour l'emploi des déficients visuels, au sein des locaux de l'Institut National des Jeunes Aveugles — Louis Braille, à Paris.

Grâce à la présence de nombreux exposants, emploiDV permettra aux actifs en quête d'évolution de carrière et aux

chercheurs d'emplois déficients visuels de rencontrer des recruteurs, des associations et des acteurs de l'emploi.

Objectif : favoriser les échanges et présenter les parcours notamment à travers des tables rondes, des ateliers pratiques et des témoignages.

Pour qui ? Ce salon national est destiné à toute personne déficiente visuelle ou travaillant dans le secteur de la déficience visuelle à la recherche d'informations et de contacts afin de préparer l'insertion dans l'emploi et/ou l'épanouissement professionnel. Il est également destiné aux élèves, présents ou anciens, de l'Institut National des Jeunes Aveugles — Louis Braille, préparant leurs cursus dans le supérieur, en recherche de formation ou d'emploi.

Plus d'info sur le site : emploi.dv.org

Le livre vert de la beauté 2024 et ses nouveautés

La nouvelle édition du Livre Vert de la Beauté 2024 proposée par Yves Rocher, adaptée par HandiCaPZéro est disponible. Vous y découvrirez l'engagement de la marque pour le respect de la nature, la cosmétique végétale, les gammes, les produits, les tarifs... En braille, en audio (CD et en téléchargement), caractères agrandis ainsi qu'en ligne, l'édition 2024 est accompagnée d'étiquettes adhésives (en braille et caractères agrandis) : shampoing, gel douche, crème de jour, démaquillant

pour identifier vos produits... Tout comme une série de lettres pour vous aider à distinguer votre maquillage.

Commandez votre exemplaire sur : handicapzero.org Ou en appelant HandiCaPZéro :0800 39 39 51 Service et appel gratuits



Ma perception : un film réalisé avec la participation de 7 personnes aveugles et malvoyantes toulousaines

Depuis octobre 2022, sept bénéficiaires du centre régional Unadev de Toulouse ont participé à un projet de réalisation de film documentaire. Après un an de travail et de collaboration avec le réalisateur Benoit Maestre qui signe ici son 3^e film, le projet se concrétise enfin avec la sortie en salles en février dernier.



Ce film documentaire montre une facette du handicap visuel que l'on ne connaît que trop peu : celle de la perception du quotidien des personnes aveugles et malvoyantes. Le spectateur est invité à voyager au cœur du handicap visuel, partageant des moments de vie et vivant une expérience immersive dans une tout autre perception du monde. Création du script, tournage et montage, les personnes aveugles et malvoyantes ont pu participer à toutes les étapes de travail laissant libre cours à leur créativité, favorisant ainsi la cohésion de groupe et la confiance en soi. Un pas de plus vers l'inclusion.

Pour voir la bande annonce : benoitmaestre.fr/2023/10/19/ma-perception/

Étude Homère : explorez les conclusions de l'enquête nationale sur la déficience visuelle via un module interactif



En réponse à l'absence de données sur la réalité des personnes aveugles et malvoyantes dans notre pays, un regroupement inter-associatif a lancé une étude de recensement en février 2021, touchant près d'1 français sur 35 !

Près de 1 900 français en situation de handicap visuel ont répondu à l'enquête. Les résultats de l'Étude Homère sont proposés via un module interactif pour une meilleure appréhension de la situation actuelle des personnes déficientes visuelles en France : éducation, vie professionnelle, activités culturelles, activités sportives, et personnes âgées de 60 ans et plus.

Résultats disponibles sur :

aveuglesdefrance.org/modules/homere/#/

Des livres audios à la carte grâce à l'association ECA



L'association ECA (Enregistrements à la Carte pour les Aveugles) propose à ses adhérents un service personnalisé d'enregistrement sur CD MP3 de livres et documents de leur choix : ouvrages littéraires, scientifiques, scolaires, universitaires, livres de cuisine, revues, livres techniques et professionnels, y compris dans plusieurs langues étrangères.

Grâce à son réseau de lecteurs et lectrices bénévoles, les personnes aveugles et malvoyantes souhaitant faire transcrire un ouvrage en version audio peuvent contacter l'association et bénéficier d'un enregistrement personnalisé et accéder au catalogue d'œuvres déjà accessibles. L'adhésion annuelle à ECA est de 40 € et le coût de l'enregistrement d'un ouvrage est de 3 €. Vous avez envie de rejoindre le réseau de lecteurs bénévoles d'ECA, ou bénéficier de ses services : retrouvez toutes les infos de l'association sur ce QR CODE.



Plus d'info sur le site : eca-aveugles.fr

DOSSIER

Parentalité : nul besoin d'y voir pour être parent

Aveugle ou malvoyant, handicap d'un ou des deux parents ? Aucune importance. Être parent est non seulement un droit, mais également un choix.

Même s'il n'y a pas pléthore de services et de ressources pour accompagner cette parentalité, du désir d'enfant aux premiers pas de celui-ci, des solutions existent.



« La parentalité : on en parle uniquement sous l'angle de parents ayant un enfant porteur d'un handicap, jamais sous le prisme de

l'adulte handicapé qui est ou veut être parent. Or, nier ce droit revient à le condamner à une enfance interminable ».



Drina Candilis-Huisman, psychologue clinicienne et chercheuse spécialisée dans la périnatalité, fait partie des rares en France à s'être penchée sur la question de l'accompagnement à la parentalité des parents handicapés, dont les non et malvoyants, car c'est « *resté une chose totalement taboue pendant des siècles* ». La sociologue Marion Doé fait le même constat au regard des observations et analyses qui sont au cœur de sa thèse de doctorat, les personnes aveugles et malvoyantes sont majoritairement décrites « *comme des bénéficiaires de soins, d'accompagnements et donc, a priori, peu capables d'en prodiguer* ».

D'où l'objet de son travail, observer et recueillir des témoignages pour analyser « *comment ces personnes, perçues comme vulnérables, ont à prendre en charge plus vulnérable qu'eux* ».

Ainsi, il est agréable de constater, comme l'écrit Drina Candilis-Huisman dans son article « La maternité des femmes aveugles — Du désir d'enfant au bébé réel — Psychiatrie de l'enfant » que les mères aveugles ou mal voyantes « ont désormais plus de liberté » alors qu'elles étaient « autrefois interdites de procréation, de grossesse et de parentalisation ». Devenir parent peut faire peur et peut exposer les futurs parents non ou malvoyants à un regard fragilisant de la part de la société. Un accompagnement à la parentalité dispensé par des professionnels de santé reste donc le bienvenu.

UN SERVICE PRÉCURSEUR D'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Des professionnels ont été précurseurs en la matière et Drina Candilis-Huisman s'est d'ailleurs vu offrir son « matériau » de recherche par le tout premier SAPPH (Service d'Accompagnement à la Parentalité des Personnes en situation de Handicap) de France : « Édith Thoueille [psychologue clinicienne et créatrice du service] avait un groupe de parole de parents non-voyants à l'Institut de puériculture de Paris.

Au départ, ils parlaient beaucoup de compensations et d'aide en général, puis la discussion a porté sur la parentalité et son équipe a eu l'idée géniale d'aménager des consultations adaptées pour les parents déficients visuels qui avaient des bébés », se

souvent la psychologue. La force du service ? Avoir été créé dans « un contexte où les professionnels avaient peur de cette parentalité un peu singulière », observe Delphine Pons, l'assistante sociale qui le coordonne aujourd'hui. Elle ajoute que ce service offre « un contre-regard puisqu'il a choisi de s'interroger sur ce dont ces parents avaient besoin pour exercer leur maternité et leur paternité de manière épanouie et de rendre les choses accessibles plutôt que d'en avoir peur. Par exemple, comment adapter pour eux ce geste banal qui consiste à préparer le biberon et à associer 30 ml d'eau pour une dosette de lait en poudre ».



Le SAPPH propose un double service depuis 2019, à savoir « un accompagnement individualisé dans une logique d'autonomisation » et un centre de ressources « afin que les professionnels de la petite enfance, du handicap et les aidants

puissent s'informer sur ces questions ». Ici on peut donc trouver aussi bien des réponses concrètes à ses questions, qu'un accompagnement dès le moment où le désir d'enfant naît et jusqu'à ses 7 ans, en passant par des mises en situation avec un poupon très réaliste, ou encore appréhender la communication avec le vrai bébé et toutes les techniques compensatoires que l'équipe a pu mettre en place (préparation du biberon, soins, bain, portage du bébé, déplacement avec le bébé tout en ayant une canne blanche ou un chien-guide...).

Il s'agit ici notamment de « lever les freins "techniques" pour que les parents qui en ont besoin ne soient pas entravés par leur handicap afin que la rencontre avec l'enfant soit la même que dans toute autre famille », précise Delphine Pons, « y compris sur les moments de partage, comme lire et jouer ».

DES INFORMATIONS TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES

Ces conseils pratiques semblent d'ailleurs constituer l'un des principaux besoins de ce public, selon les remontées de ces professionnels et du succès du guide, mais aussi au regard du succès que rencontre le guide édité en 2019 par le Réseau de services pour une vie autonome de Normandie (RSVA), « Être parent aveugle ou malvoyant ». Il aborde notamment le parcours qui attend les parents durant la grossesse (droits, examens, préparation à la naissance...), l'arrivée du bébé (matériel et

méthodes, alimentation, retour à la maison...) et l'après jusqu'aux 12 mois de l'enfant (suivi médical du bébé, aides, garde...). Une partie « Conseils » détaille un ensemble d'aides techniques adaptées « recueillies dans les biographies, auprès des associations, mais aussi des parents », explique Roxane Adami, la référente projets territoriaux et partenariats.

UNE DIMENSION PSYCHOLOGIQUE À NE PAS NÉGLIGER

Au-delà de la puériculture adaptée et de l'information sur les droits, la dimension accompagnement psychologique a également toute sa place. « L'accès à la parentalité est avant tout une révolution personnelle », observe Drina Candilis-Huisman. « Cette démarche réveille sa propre enfance, son rapport à ses parents, ses frères et sœurs, des parcours parfois très cabossés... Je vois encore des couples non-voyants qui n'auront pas d'enfant, parce qu'ils ne sont pas prêts psychologiquement. »

Il faut aussi affronter parfois l'opinion négative de l'entourage « maladroit, voire humiliant » et des « intrusions extérieures qui viennent de bonnes intentions », mais qui laissent à penser « toi, tu ne peux pas faire ceci ou cela. » Marion Doé, maman elle-même d'une fille née en 2012, n'est pas avare d'anecdotes, tirées de ses entretiens menés avec une cinquantaine de parents et de son propre vécu.

Celle-ci évoque l'histoire d'une maman se déplaçant en canne blanche qui descendait un escalier avec son enfant : une personne l'a prise par la main et lui a donné quelque chose à manger. « Si une personne aveugle a besoin d'aide, elle le demande ! Et donner quelque chose à l'enfant ne se ferait pas avec un voyant, car ce dernier garde le contact visuel, un contrôle que n'a pas le non-voyant ». Un « regard un peu pathologisant » —

« on pense que cette situation fait forcément du mal aux enfants ou qu'il leur manque quelque chose » —, que peuvent même porter des professionnels et qui « fragilise les parents » estime la sociologue.

L'ATOUT DE LA PAIR-AIDANCE



Ce constat a été confirmé par Julie Tagliavini, sage-femme, qui a réalisé son mémoire de formation en 2016 sur « La parentalité des femmes atteintes de déficience visuelle ».

« J'étais partie dans l'idée de me retrouver face à des femmes en grande difficulté, mais en fait, pas tant que ça », se souvient-elle. « Elles avaient toutes mis en place des astuces et la seule chose qui leur manquait, c'était la confiance en elles. Notamment à cause de l'image que la société leur renvoyait, des réflexions auxquelles elles avaient pu être exposées comme, dans certaines maternités, sur la façon d'habiller leur bébé... Pourtant, j'ai pu constater qu'elles étaient capables d'être mères, même si le lien avec l'enfant s'établit de manière différente, de façon plus tactile ! »

Pour affronter ces situations, la pair-aidance, à savoir l'expérience de l'autre, semble constituer une réponse intéressante. Marion Doé a analysé trois années d'échanges de « Parents aveugles », un groupe Facebook créé il y a 8 ans, comptant aujourd'hui 494 membres. Ce groupe donne des conseils et permet de s'entraider entre parents et futurs parents aveugles et / ou malvoyants. « Quand un entourage dissuade d'avoir un enfant, on va chercher les arguments sur les réseaux sociaux », observe la sociologue. « Et la SAPPH s'acquitte aussi de ce travail en faisant le pare-feu avec les familles, en les rassurant. »

DES AVANCÉES EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

Au-delà de ces initiatives et outils, les décideurs politiques semblent par ailleurs avoir pris conscience de la nécessité d'accompagner ces parents.

En 2021, a été créée une Prestation de Compensation du Handicap parentalité et est prévu le déploiement de Service d'Accompagnement à la Parentalité des Personnes en situation de Handicap (SAPPH) dans toutes les régions dans le cadre du programme « Les 1 000 premiers jours de l'enfant ». « De grandes avancées quand même », se réjouit Drina Candilis-Huisman. « Si le SAPPH est indispensable aujourd'hui, on espère bien qu'il va disparaître un jour, car cela signifiera que ces parents ne seront plus exposés à des difficultés ! »

Quel message peut-on alors faire passer à ceux qui ont un désir d'enfant ? « La meilleure façon de faire, c'est de reconnaître ses propres limites et d'accepter de déléguer tout en ne se laissant pas envahir par d'autres personnes. Tout est question d'orchestration des aides : savoir déléguer les bonnes tâches et aux bonnes personnes et savoir s'emparer des dispositifs d'accompagnement de l'expérience d'autres parents. »

Une aide financière à la parentalité : la pch parentalité

Depuis le 1er janvier 2021, les parents en situation de handicap ayant des enfants de moins de 7 ans ont droit à la Prestation de

Compensation du Handicap parentalité versée par les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).

Cette PCH parentalité se compose de deux aides :

- L'aide technique

Pour faciliter les actes essentiels de la vie quotidienne (financement de matériel de puériculture adapté comme une poussette maniable et légère, une table à langer ou mobilier à hauteur réglable, des matériels pour la salle de bain ou la cuisine, etc.)

- L'aide humaine

Qui permet de financer des interventions humaines, par exemple pour laver son enfant, lui donner à manger ou l'emmener en promenade.

Il faut déjà être éligible à la PCH pour bénéficier de la PCH aide technique à la parentalité, et de l'aide humaine de la PCH pour bénéficier de la PCH aide humaine à la parentalité.

Par Camille Pons

SOCIETE

Les réseaux sociaux : un moyen de communication inclusif ou excluant ?



Avec 4,8 milliards d'utilisateurs dans le monde et une moyenne de connexion de 2 h 26 par jour, nul doute que les réseaux sociaux ont un impact sur notre manière de communiquer, notre rapport aux autres et nos modes de vie. Mais les réseaux sociaux sont-ils accessibles ? Quels sont les usages des personnes aveugles et malvoyantes et comment garantir un usage inclusif de ces plateformes ?

DES RÉSEAUX SOCIAUX POUR QUOI FAIRE ?

En 20 ans, les réseaux sociaux ont profondément transformé la manière dont les personnes s'informent sur l'actualité ou sur un sujet en particulier. Si bien qu'il est désormais commun de regarder les photos d'un restaurant sur Instagram avant d'y réserver une table, d'apprendre à réparer un vélo à l'aide d'une

vidéo TikTok ou de poser une question sur un groupe Facebook avant de procéder à un achat.

Généralement très simples d'utilisation et pensées pour que l'utilisateur reste connecté, ces plateformes sont avant tout une histoire générationnelle. Les générations Z et alpha sont nées avec ces réseaux et pour elles, leur utilisation n'est pas un sujet.

Khaled

Khettab est non-voyant et animateur multimédia pour l'Unadev à Lyon. Il confirme que les jeunes aveugles et malvoyants se débrouillent très bien. La majorité des personnes qui demandent des conseils ont plus de cinquante ans.

Ce qui fait la force des réseaux sociaux, c'est le sentiment de pouvoir être connecté aux autres, qu'ils soient proches ou éloignés géographiquement, qu'on les connaisse personnellement ou pas.

Corinne a perdu la vue suite à une maladie dégénérative.

Utiliser Facebook est un moyen d'être en lien avec une communauté de non-voyants à qui elle peut poser ses questions du quotidien. Quelle application de langue choisir ou comment trouver un livre en format numérique ?

Céline est aveugle de naissance. Cela ne l'empêche pas d'aimer cuisiner avec ses filles. Elle s'inspire de vidéos TikTok pour confectionner des biscuits pour le goûter.

LES RÉSEAUX SOCIAUX, PORTE-PAROLE DU HANDICAP

En permettant de rendre viral n'importe quel sujet, les réseaux sociaux contribuent aussi à faire parler du handicap plus largement.



Contrairement à la télévision qui traite le handicap sous forme de « quota », il n'y a pas de limite avec les réseaux sociaux. L'humoriste Lilia Benchabane a fait de son handicap une force. Atteinte d'albinisme oculocutané, une anomalie congénitale qui la rend malvoyante, elle est sur scène avec un one woman show et sur Instagram. Elle raconte avec humour son quotidien auprès de près de 90 000 followers.

L'ACCESSIBILITÉ N'EST PAS COMPLÈTEMENT OPTIMALE

Le point noir reste encore la question de l'accessibilité. Grâce aux lecteurs d'écrans tels que Talkback (Android) ou Voice Over (Apple), il est devenu beaucoup plus aisé de naviguer sur internet.

Si Facebook et TikTok sont très accessibles, « il reste encore des progrès à faire sur la plateforme Snapchat », précise Khaled, « car les messages ont une durée limitée ».

Pourtant, le plus grand frein n'est pas tant le réseau, mais plus la manière dont la majorité des personnes et des entreprises s'expriment. Les emojis, les polices, les couleurs, les caractères utilisés dans les posts peuvent être certes très esthétiques, mais ne sont pas bien détectés par les lecteurs d'écrans. Certains contenus ne sont donc pas du tout accessibles. Le Lumen Magazine vous détaillera prochainement les bons conseils pour veiller à une meilleure accessibilité. Alors, soyons tous acteurs d'une utilisation inclusive des réseaux sociaux !

Par Sophie Dory Lautrec

SOCIETE

Réussir son entretien d'embauche en connaissant ses droits

Être aveugle ou malvoyant et postuler à un emploi relève d'un double défi : il faut non seulement convaincre d'être la bonne personne, mais aussi expliquer que le handicap ne sera ni un poids ni un obstacle.

Une confiance en soi et une connaissance de ses droits sont indispensables. La maîtrise des règles de ce jeu de rôle qu'est l'entretien d'embauche permet de rééquilibrer le rapport de force.

Le handicap constitue souvent un élément de discrimination à l'embauche comme en témoignent les chiffres du Défenseur des droits. Selon une enquête IPSOS de 2014, huit employeurs sur dix jugent difficile l'embauche d'une personne en situation de handicap visuel, faisant de ce handicap celui qui inquiète le plus les dirigeants d'entreprises.



CONNAÎTRE SES DROITS

L'association Droit Pluriel ouvre à toute personne concernée par le handicap visuel des ateliers juridiques. Cinq avocats donnent les bases de droit à connaître dans l'emploi, de la lettre de motivation à la retraite en passant par le contrat, les aménagements de poste, les litiges ou la création d'entreprise.

Ces ateliers gratuits sont soutenus par l'Unadev et sont proposés dans cinq villes de France : Lille, Bordeaux, Paris, Toulouse et Marseille. Ils donnent aux candidats une plus grande autonomie et un meilleur contrôle sur la gestion de leur situation.

6 CHOSES À SAVOIR

1 Une offre d'emploi ne peut pas exiger d'une personne qu'elle soit en bonne santé, en bonne condition physique, résistante au stress. De même, il est interdit de mentionner que l'emploi est réservé aux personnes qui ne sont pas en situation de handicap.

2 Il n'y a aucune obligation de mentionner le handicap ni dans la lettre de candidature ni lors de l'entretien et ceci n'est pas sanctionnable.

3 Il est possible d'informer l'employeur de sa situation de handicap en cours de contrat, si cela n'a pas été fait lors de l'embauche.

Le lieu et la forme de l'entretien d'embauche sont décidés librement par l'employeur. Si le candidat est inscrit à France Travail (anciennement Pôle Emploi), il peut demander une aide financière pour les déplacements nécessaires à l'entretien d'embauche.

Cette demande peut aussi être formulée auprès du recruteur.

4 Le candidat peut demander des aménagements pour cet entretien (être guidé, aménagements techniques en cas de test écrit...).

5 L'employeur peut librement interroger le candidat sur ses besoins d'aménagements. Attention, toutes autres questions touchant à son état de santé ou sa vie privée peuvent constituer une discrimination.

6 Si le candidat a l'impression d'avoir subi une discrimination lors de l'entretien d'embauche, c'est au recruteur de prouver le contraire.

Ces ateliers initiés par Droit Pluriel constituent un levier. En fournissant des bases juridiques essentielles aux personnes en situation de handicap visuel, ils visent à rééquilibrer le rapport de force lors des processus d'embauche.

Le partage prochain de ces ateliers sous forme de podcast permettra de diffuser ces connaissances de manière accessible à un plus large public. La bataille pour un marché du travail

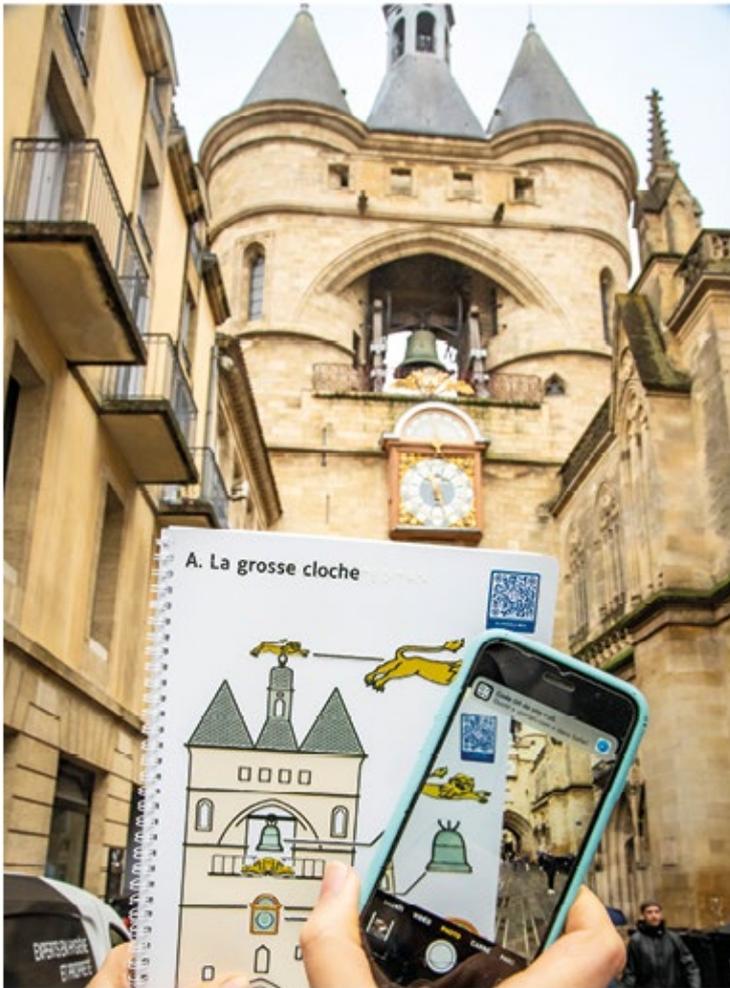
inclusif pour les personnes aveugles ou malvoyantes nécessite une collaboration continue entre les individus concernés, les associations de soutien et les employeurs.

La sensibilisation aux droits et aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap visuel demeure un impératif pour construire un avenir où les compétences priment sur les préjugés.

Par Droit Pluriel

SOLUTIONS

Bordeaux au bout des doigts : balade en inclusion



copyright : Mairie de Bordeaux, F. Deval

Faire profiter de la richesse culturelle de Bordeaux à tous, et plus particulièrement à des personnes souffrant de troubles de la vision, c'est le projet audacieux qu'a réussi à mener un petit groupe de volontaires aveugles et malvoyants.

En créant le premier livret audio et tactile, ils ouvrent une nouvelle porte dans la ville.

Flâner dans Bordeaux, aller d'une place à l'autre, vivre le patrimoine historique au fil des monuments dressés un peu partout dans la ville... facile lorsque l'on est voyant, beaucoup moins quand on souffre d'un trouble de la vision.

Afin de faire bénéficier des charmes de la ville à tous, le centre régional Unadev de Bordeaux, en collaboration avec Marion Belleville, médiatrice culturelle de Bordeaux Patrimoine Mondial (le service d'animation de l'architecture et du patrimoine de la Ville), a créé un outil de visite adapté, permettant de découvrir certains monuments historiques de la ville. Une idée venue d'un bénéficiaire de l'association « c'est en me promenant dans ma propre ville que je me suis dit qu'il était dommage qu'il n'existe aucun livret — sonore ou tactile — permettant à tous de bénéficier de la richesse architecturale et historique de Bordeaux. J'ai donc soumis l'idée d'en créer un à l'Unadev qui l'a tout de suite validée ! », s'enthousiasme Samuel Chopard.

DES MONUMENTS INCONTOURNABLES

Ce concept, Samuel l'a mûri pendant plus d'un an avec Ghislain Vallat, en charge du projet et d'autres bénéficiaires volontaires. « Il était essentiel pour nous d'inclure des bénéficiaires pour que l'outil réponde à leur réel besoin. Chaque volontaire a donc effectué des recherches historiques, rédigé du contenu, trouvé des histoires insolites afin de rendre ce livret complet et ludique.

Et bien entendu, nous avons fait valider le contenu par Marion Belleville. » Grosse cloche, pont de pierre, place de la Bourse et monument aux Girondins, il est aujourd'hui possible de partir à la découverte de quatre lieux emblématiques de la cité girondine et de pouvoir se repérer grâce aux éléments tactiles, au braille et aux contenus sonores accessibles par QR codes.

« Les textes sont écrits en gros caractères et les représentations des monuments sont en braille et en relief pour bien se les représenter », précise Ghislain Vallat.

POUR TOUS LES VOYAGEURS

Si ce livret est avant tout destiné aux personnes aveugles et malvoyantes, il est également parfaitement adapté aux personnes valides. Esthétique et riche en contenus, il est le compagnon idéal des visiteurs qui viendraient découvrir les essentiels de la ville. Disponible en trois exemplaires, il est possible de les emprunter gratuitement à l'accueil du Musée d'Aquitaine, à l'Office du Tourisme de Bordeaux ou à l'Unadev. Devant l'enthousiasme des utilisateurs, le groupe de travail envisage prochainement d'enrichir le livret de nouveaux sites historiques.

Par Laura Cabassu

SOLUTIONS

Rango de GoSense : une aide technologique révolutionnaire pour des déplacements en autonomie

Dans le monde de l'assistance aux déplacements des personnes aveugles et malvoyantes, un nom se démarque par son innovation et son engagement social : GoSense et son dispositif phare Rango. Société française à mission, GoSense s'illustre par sa volonté de rendre la technologie utile et accessible, incarnant parfaitement les valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).



UNE TECHNOLOGIE DE POINTE

La canne blanche traditionnelle permet de détecter les obstacles au niveau du sol, mais elle ne permet pas de bien détecter ceux qui se trouvent en hauteur ou qui ont une faible empreinte au sol, comme les boîtes aux lettres, les hayons de camion lors de livraisons, certaines barrières, les tables de restaurant ou bien les branches d'arbre. En balayant sa canne blanche, il est

également courant de rater certains obstacles au niveau du sol, notamment ceux qui sont étroits. La solution Rango permet de renforcer une navigation plus sécurisée. C'est un dispositif médical intelligent qui se fixe sur n'importe quelle canne blanche grâce à son accroche universelle.

Connecté par Bluetooth à un smartphone, il fournit une détection précise des obstacles grâce à un retour sonore en 3D, transmis via des écouteurs Bluetooth externes (à poser sur et non dans les oreilles) les Noor, permettant ainsi aux utilisateurs de se déplacer avec assurance dans leur environnement sans être surchargés de retour, puisque Rango sélectionne les obstacles qui représentent un vrai danger.

Grâce à son application mobile, il offre une orientation précise en annonçant les intersections et fournit des informations sur la localisation actuelle de l'utilisateur. Il donne accès aux horaires de passages des transports, une fonctionnalité essentielle pour la mobilité urbaine. L'une des nouveautés appréciées par les professionnels, tels que les ergothérapeutes et les instructeurs en locomotion, est l'assistance au bon maintien de la canne blanche.

UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT COMPLET

GoSense va au-delà de la vente d'un produit. L'entreprise s'engage dans l'accompagnement complet du processus

d'obtention des aides publiques, en collaborant étroitement avec les utilisateurs pour assurer le remboursement de Rango, pouvant atteindre jusqu'à 100 % grâce au cumul des aides.

Il allie technologie et humanité en améliorant concrètement la vie des personnes en situation de handicap. Avec un prix public de 2 000 euros, GoSense navigue avec ses clients à travers le paysage complexe des aides financières, assurant un service après-vente avec une garantie produit contre la casse, de deux ans.

2023 : UNE ANNÉE TREMPLIN POUR GOSENSE

L'année 2023 a été marquée par une levée de fonds de plus d'un million d'euros, l'expansion de GoSense en Belgique où Rango est aussi remboursé, et l'introduction des écouteurs, Bluetooth.

Par Khaled Khettab déficient visuel et référent matériel spécialisé à l'Unadev de Lyon

INTERVIEW

Patrick et Catherine Delacoux : « être parents d'enfants en situation de handicap *nous galvanise* »



À la tête d'une tribu de trois grands enfants, Catherine et Patrick qui perd progressivement la vue, sont des parents dont la vie est faite d'engagements et de bienveillance, rythmés par le quotidien souvent prenant d'aidants familiaux des deux plus jeunes enfants en situation de handicap associés (déficience visuelle et intellectuelle).

Un couple fusionnel au parcours inspirant qui célèbre la vie de famille avec passion, franc parler et humour.

Quelles ont été les difficultés les plus ardues que vous avez dû surmonter ?

La scolarisation sans aucun doute. Nos deux enfants ont dû abandonner l'école en milieu ordinaire à l'âge de 6 et 10 ans, car le suivi pédagogique n'était pas optimal. Nous avons pris le relais à la maison avec des cours par le CNED. Notre fils a intégré un Institut médico-éducatif et professionnel (IMEMPRO) qui prend en charge des adolescents en situation de handicap jusqu'à 20 ans en leur apportant des connaissances générales et une formation professionnelle adaptée à leur handicap. À 21 ans, Nicolas, notre fils devait intégrer un foyer occupationnel, mais cela n'a pas pu se faire, nous l'avons donc accueilli à la maison, tout comme sa soeur. Notre aînée, Aurélie, sans handicap, a pu mener une vie totalement normale, même si nous n'avons, par la force des choses, pas été très présents pour elle.

La famille c'est toute notre vie.

L'accompagnement par des professionnels du handicap a-t-il été profitable pour vous et vos enfants ?

Bien entendu et cela à différents moments de la vie.

La MDPH est un partenaire indispensable et bien faire reconnaître le handicap est une étape clé pour réussir à mettre en place des accompagnements adaptés.

Nos enfants sont maintenant adultes, ils vivent toujours chez nous et nous nous appuyons sur des aides extérieures pour accompagner nos enfants à s'épanouir. Par exemple, Delphine

adore faire des sorties culturelles, elle sollicite des aidants extérieurs pour partager des moments d'activités et de loisirs. Nicolas est pris en charge par une éducatrice spécialisée pour maintenir son autonomie.

Qu'avez-vous mis en place pour garder une vie de couple la plus stable possible ?

Grâce aux accompagnements mis en place, nous pouvons nous octroyer des moments à deux, week-end, sorties au cinéma et au restaurant. Nous avons même pu (re) partir en vacances en couple. Un grand moment de joie. C'est indispensable pour nous retrouver, car le quotidien est une succession de difficultés.

Comment parvenez-vous à maintenir une parentalité épanouie malgré les multiples défis que vous avez rencontrés ?

Nous partons du principe qu'il y a plus malheureux que nous. Nous n'avons pas le droit de lâcher ou de nous plaindre. Notre vie est faite d'adaptation, de patience et balance entre les bons moments et les temps plus difficiles, mais le meilleur l'emporte le plus souvent. Avoir des enfants différents a resserré les liens de notre couple. Un enfant différent est un petit rayon de soleil qui nous fait vivre. Ce sont nos enfants qui nous galvanisent et nous apportent beaucoup. Nous espérons vivre le plus longtemps

possible, pour rester ensemble, en famille. Une solution s'imposera à nous pour Delphine et Nicolas, mais nous préférons plutôt parler de la vie que de la mort. Et nous avons un rêve : ouvrir un établissement pour accueillir des enfants comme les nôtres. Peut-être se réalisera-t-il...

Par Hélène Dorey

ENQUETE DE LECTORAT 2024

Chère lectrice, cher lecteur,

En cette nouvelle année, l'équipe de rédaction du LUMEN Magazine réfléchit à l'amélioration de la qualité de la revue et sollicite votre opinion au travers d'une enquête de lectorat.

Répondre vous prendra moins de trois minutes. Vos remarques et suggestions seront utiles à la réalisation d'un contenu en adéquation avec vos aspirations et attentes. Vous pouvez répondre en complétant ce formulaire et en nous le renvoyant dans l'enveloppe T jointe, ou en ligne en scannant le QR code situé sur cette page. Nous vous remercions très sincèrement de vos retours.



La revue et vous

Lisez-vous le LUMEN Magazine ?

- A chaque parution
- De temps en temps
- Jamais

Si « jamais », pour quelle(s) raison(s) ?

- Je n'ai pas le temps
- Il ne répond pas à mes attentes
- J'y suis abonné(e) pour le mettre à disposition pour ma patientèle/clientèle

Avez-vous déjà appliqué des informations ou des conseils tirés du magazine ?

- Oui Non
- Pas applicables

Pratiques de lecture

Depuis combien de temps recevez-vous le Lumen Magazine ?

- Moins d'un an
- Plus d'un an

Plusieurs années

Pour quelles raisons lisez-vous le Lumen Magazine ?

Avoir une connaissance générale du handicap visuel

Suivre l'actualité du secteur du handicap visuel

Avoir une connaissance des besoins/ attentes des personnes aveugles et malvoyantes

Découvrir des parcours de vie inspirants

Améliorer ma vie quotidienne grâce aux informations et conseils partagés

Sensibiliser mes patients aux maladies de la vue

Autre :

.....
.....

D'autres personnes consultent-elles votre LUMEN Magazine ?

Oui Non

Si oui, combien ?

1 2 3 4 5 et +

Quels types d'articles ou de rubriques trouvez-vous les plus utiles dans votre pratique quotidienne ?

Réponse libre

.....
.....

Une fois la lecture de la revue achevée, qu'en faites-vous ?

- Vous l'archivez
- Vous la jetez
- Vous la recyclez
- Vous en faites bénéficier votre entourage, ou vos patients

Recommanderiez-vous cette revue à d'autres personnes ?

- Oui Non

Evaluation / Satisfaction

La mise en page du Lumen Magazine est-elle claire ?

- Oui Non

Commentaires

.....
.....
.....

Quels sujets vous intéressent le plus ?

- L'enfant et la scolarisation
- La parentalité

- L'accessibilité
- Les nouvelles technologies
- L'emploi
- Le sport
- La culture
- Les pathologies visuelles
- Les droits
- Autres.....
.....
.....

Quel sujet souhaiteriez-vous voir abordé dans un prochain magazine ?

.....
.....
.....
.....

Comment évaluez-vous la pertinence du contenu du magazine ?

- Très pertinent
- Pertinent
- Neutre

Peu pertinent

Pas du tout pertinent

Avez-vous recours à d'autres sources informatives pour vous documenter sur le handicap visuel ?

Oui Non

Si oui, lequel(s)

.....
.....
.....

Mieux vous connaître

Le LUMEN Magazine s'adresse à un large panel de lecteurs, avec des attentes toutes bien différentes. Dans un souci de pertinence continue, nous souhaitons définir plus précisément les profils de notre lectorat, pour vous proposer des sujets qui retiendront votre attention et vous apporteront des connaissances plus pointues.

Vous travaillez dans une structure

Publique

Si oui, laquelle :

.....

.....
.....

Privée

Si oui, laquelle :

.....
.....
.....

Structure associative

Si oui, laquelle :

.....
.....
.....

Merci de préciser le type et le nom de votre structure, si vous le souhaitez :.....

Vous êtes un(e)

Personne en situation de handicap visuel

Aidant familial

Un professionnel de la culture, un professionnel enseignant

Autre :.....

Vous êtes un professionnel de santé?

Médecin généraliste

Médecin ophtalmologiste

Opticien

Orthoptiste

Ergothérapeute

Orthophoniste

Infirmière

Vous êtes un professionnel du secteur social ?

Assistante sociale, CESF, instructeur pour la vie journalière

Professionnel de la culture (bibliothèques, musée, tourisme)

Professionnel enseignant

Autre

.....
.....

Vous êtes

Un homme Une femme

Je ne souhaite pas le préciser

Votre âge

De 15 à 29 ans

De 30 à 44 ans

De 45 à 59 ans

De 60 à 74 ans

75 et plus

Dans quelle région êtes-vous domicilié(e) ?

.....

Comment avez-vous connu Le LUMEN Magazine ?

Dans le cadre associatif

Dans le cadre familial

Dans le cadre de manifestations/salons

Dans une bibliothèque

Dans une salle d'attente

Lors d'un rendez-vous avec un professionnel du secteur
médico-social

Grâce à l'envoi du magazine par l'Unadev

Le LUMEN Magazine est disponible EN VERSION
DÉMATÉRIALISÉE (audio, pdf)

Si vous souhaitez le recevoir sous ce format, merci de préciser
votre adresse mail

.....

Ce bulletin est à retourner sous pli postal à :

LUMEN Magazine - Unadev - 12, rue de Cursol 33002
BORDEAUX

Ou par mail (scan ou photo) à l'adresse : contact@lumen-magazine.fr

RGPD : Les informations recueillies dans ce formulaire par l'Unadev sont traitées dans un fichier informatisé afin de mieux connaître nos lecteurs, d'améliorer notre publication et de mieux vous informer. Cette collecte est basée sur l'intérêt légitime de notre Association pour le formulaire et le consentement pour la réception du magazine par email. Vos données seront utilisées et partagées uniquement dans le cadre de la gestion de votre abonnement et de l'envoi de notre magazine. En aucun cas, elles ne seront partagées avec des partenaires. Vous disposez de droits sur vos données, vous pouvez les exercer en contactant à l'Unadev par mail (dpo@unadev.com) ou par courrier (Unadev – Protection des données – 12 rue de Cursol – 33000 Bordeaux). Vous pouvez obtenir plus d'informations sur notre politique de protection des données à caractère personnel sur notre site internet www.unadev.com